

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MOMERES (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21650313600014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : MOMERES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

43

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

Population totale

Informations fiscales (N-2)

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

Informations financières – ratios

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des info

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avar

du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonction des chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5% %
- Investissement : 7.5% %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat
TOTAL DU BUDGET	764 115,90	506 968,64	
Investissement	389 570,13	103 104,11	(3)
Fonctionnement	374 545,77	403 864,53	(4)

RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes
TOTAL des RAR	I + II	0,00
Investissement	I	0,00
Fonctionnement	II	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (
TOTAL	A1 + B1	
Investissement	A2 + B2	
Fonctionnement	A3 + B3	

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	+
		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)
		=
	Total de la section d'investissement (2)	
		DEPENSES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	+
		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)
		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	
	TOTAL DU BUDGET (4)	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité de l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	256 558,36	0,00	138 952,65	138 952,65	138 952,65
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		256 558,36	0,00	168 952,65	168 952,65	168 952,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 400,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		20 400,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		276 958,36	0,00	183 952,65	183 952,65	183 952,65

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 133,00		127 519,14	127 519,14	127 519,14
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 133,00		127 519,14	127 519,14	127 519,14

TOTAL	279 091,36	0,00	311 471,79	311 471,79	311 471,79
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					212 238,70
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					523 710,49

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	15 807,00	15 807,00	15 807,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	15 807,00	15 807,00	15 807,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 000,00	0,00	19 894,00	19 894,00	19 894,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	212 238,70	212 238,70	212 238,70
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		25 000,00	0,00	232 132,70	232 132,70	232 132,70
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		25 000,00	0,00	247 939,70	247 939,70	247 939,70

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	403 954,59		148 251,65	148 251,65	148 251,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		127 519,14	127 519,14	127 519,14
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		403 954,59		275 770,79	275 770,79	275 770,79

TOTAL	428 954,59	0,00	523 710,49	523 710,49	523 710,49
			+		
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	523 710,49
---	-------------------

Pour information :

- Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(10) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

MOMERES - MOMERES - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324...

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	156 592,00	0,00	280 900,00	280 900,00	280 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	47 000,00	0,00	81 400,00	81 400,00	81 400,00
014	Atténuations de produits	63 349,00	0,00	63 349,00	63 349,00	63 349,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	63 200,00	0,00	141 260,00	141 260,00	141 260,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		330 141,00	0,00	566 909,00	566 909,00	566 909,00
66	Charges financières	1 650,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		331 791,00	0,00	568 209,00	568 209,00	568 209,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	403 954,59		148 251,65	148 251,65	148 251,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		127 519,14	127 519,14	127 519,14
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		403 954,59		275 770,79	275 770,79	275 770,79

TOTAL	735 745,59	0,00	843 979,79	843 979,79	843 979,79
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	843 979,79
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300,00	0,00	15 300,00	15 300,00	15 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	108 140,00	0,00	137 140,00	137 140,00	137 140,00
731	Fiscalité locale	188 622,00	0,00	204 577,00	204 577,00	204 577,00
74	Dotations et participations (3)	19 133,00	0,00	65 943,00	65 943,00	65 943,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 000,00	0,00	14 010,00	14 010,00	14 010,00
Total des recettes de gestion courante		330 195,00	0,00	436 970,00	436 970,00	436 970,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		330 205,00	0,00	436 980,00	436 980,00	436 980,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		127 519,14	127 519,14	127 519,14
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		127 519,14	127 519,14	127 519,14

TOTAL	330 205,00	0,00	564 499,14	564 499,14	564 499,14
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	279 480,65
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	843 979,79
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	148 251,65
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	15 000,00	0,00	15 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	168 952,65		168 952,65
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)			0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		127 519,14	127 519,14
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	183 952,65	127 519,14	311 471,79

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	212 238,70
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	523 710,49

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	280 900,00		280 900,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	81 400,00		81 400,00
014 Atténuations de produits	63 349,00		63 349,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	141 260,00	0,00	141 260,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	1 300,00	0,00	1 300,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	127 519,14	127 519,14
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		148 251,65	148 251,65
Dépenses de fonctionnement – Total	568 209,00	275 770,79	843 979,79

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	843 979,79

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

MOMERES - MOMERES - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	19 894,00	0,00	19 894,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	15 807,00	0,00	15 807,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		127 519,14	127 519,14
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		148 251,65	148 251,65
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	35 701,00	275 770,79	311 471,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	212 238,70
------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	523 710,49
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	15 300,00		15 300,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	137 140,00		137 140,00
731 Fiscalité locale	204 577,00		204 577,00
74 Dotations et participations (8)	65 943,00		65 943,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	14 010,00	0,00	14 010,00
76 Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	127 519,14	127 519,14
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	436 980,00	127 519,14	564 499,14

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	279 480,65
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	843 979,79
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS D

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
	TOTAL	279 091,36	0,00	0,00	311 471,79	311 471,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	256 558,36	0,00	0,00	168 952,65	168 952,65
	Total des dépenses d'équipement	256 558,36	0,00	0,00	168 952,65	168 952,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 400,00	0,00		15 000,00	15 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00		
	Total des dépenses financières	20 400,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	276 958,36	0,00	0,00	183 952,65	183 952,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 133,00			127 519,14	127 519,14
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 133,00			127 519,14	127 519,14

D001 Solde d'ex

Total des

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un st
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
TOTAL		428 954,59	0,00	311 471,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	15 807,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	15 807,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 000,00	0,00	19 894,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		25 000,00	0,00	19 894,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		25 000,00	0,00	35 701,00
021	Virement de la section de fonctionnement	403 954,59		148 251,60
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		127 519,10
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		403 954,59		275 770,70

R001 Solde d'exécution

A

Total des recette

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
TOTAL		279 091,36	0,00	0,00	311 471,79	311 471,79
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	256 558,36	0,00	0,00	168 952,65	168 952,65
Total des dépenses d'équipement		256 558,36	0,00	0,00	168 952,65	168 952,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	20 400,00	0,00		15 000,00	15 000,00
1641	Emprunts en euros	17 300,00	0,00		11 500,00	11 500,00
168751	Dettes - GFP de rattachement	3 100,00	0,00		3 500,00	3 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00		
Total des dépenses financières		20 400,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		276 958,36	0,00	0,00	183 952,65	183 952,65
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 133,00			127 519,14	127 519,14

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	2 133,00		127 519,14	127 519,14
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	2 133,00		127 519,14	127 519,14
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 133,00		127 519,14	127 519,14

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stc.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	Mobilier et Equipment		48 787,39	0,00	50 625,00	50 625,00	0,00	50 625,00
11	Cimetière Communal		23 937,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Bois et forêts		213,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Bâtiments communaux		0,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00
15	Voirie et Réseaux		205 861,84	0,00	61 327,65	61 327,65	0,00	61 327,65
20	Place de l'Adour		23 801,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			302 601,98	0,00	168 952,65	168 952,65	0,00	168 952,65

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3	

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : Mobilier et Equipment
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 787,39	a	50 625,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 787,39	0,00	50 625,00	50 625,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 948,08	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	30 625,00	30 625,00
2183	Matériel informatique	2 096,62	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 742,69	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 625,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : Cimetière Communal
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	23 937,55	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 937,55	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	23 937,55	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : Bois et forêts
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	213,60	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	213,60	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	213,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : Bâtiments communaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	57 000,00	b 57 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	57 000,00	57 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-57 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		III A2.3
---	--	---------------------------

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : Voirie et Réseaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	205 861,84	a	61 327,65	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles	205 861,84	0,00	31 327,65	31 327,65
2152	Installations de voirie	187 336,69	0,00	21 327,65	21 327,65
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	8 695,42	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 829,73	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-61 327,65

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : Place de l'Adour
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	23 801,60	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 801,60	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	23 801,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Proposition nouvelle
TOTAL		428 954,59	0,00	31
018	RSA	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	1
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	1
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 000,00	0,00	1
10222	FCTVA	20 000,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	
Total des recettes financières		25 000,00	0,00	1
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	
Total des recettes réelles		25 000,00	0,00	3
021	Virement de la section de fonctionnement	403 954,59		14
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		12
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00		12
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		
Total des recettes d'ordre		403 954,59		27

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'E>

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	DEPENSES	
					Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
	TOTAL	735 745,59	0,00	0,00	843 979,79	843 979,79
011	Charges à caractère général (3)	156 592,00	0,00	0,00	280 900,00	280 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	47 000,00	0,00		81 400,00	81 400,00
014	Atténuations de produits	63 349,00	0,00		63 349,00	63 349,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	63 200,00	0,00	0,00	141 260,00	141 260,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		330 141,00	0,00	0,00	566 909,00	566 909,00
66	Charges financières	1 650,00	0,00		1 300,00	1 300,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		
Total des dépenses financières		1 650,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00
Total des dépenses réelles		331 791,00	0,00	0,00	568 209,00	568 209,00
023	Virement à la section d'investissement	403 954,59			148 251,65	148 251,65
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			127 519,14	127 519,14
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		403 954,59			275 770,79	275 770,79

					Total des d
--	--	--	--	--	--------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock c

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Prop nou
	TOTAL	330 205,00	0,00	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300,00	0,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	108 140,00	0,00	
731	Fiscalité locale	188 622,00	0,00	
74	Dotations et participations (2)	19 133,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (2)	14 000,00	0,00	
Total des recettes de gestion des services		330 195,00	0,00	
76	Produits financiers	10,00	0,00	
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		
Total des recettes financières		10,00	0,00	
Total des recettes réelles		330 205,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		
Total des recettes d'ordre		0,00		

R0

Total des rec

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
						II
	TOTAL	735 745,59	0,00	0,00	843 979,79	843 979,79
011	Charges à caractère général (4)	156 592,00	0,00	0,00	280 900,00	280 900,00
60611	Eau et assainissement	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00
60612	Énergie - Électricité	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00		500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00
613	Locations	0,00	0,00		27 500,00	27 500,00
61521	Entretien terrains	35 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	33 692,00	0,00		100 000,00	100 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	500,00	0,00		5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00
6161	Multirisques	6 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00
618	Divers	0,00	0,00		200,00	200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	0,00		1 400,00	1 400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	47 000,00	0,00		81 400,00	81 400,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
						II
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	45 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		22 500,00	22 500,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		400,00	400,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	63 349,00	0,00		63 349,00	63 349,00
739221	FNGIR	63 349,00	0,00		63 349,00	63 349,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	63 200,00	0,00	0,00	141 260,00	141 260,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		250,00	250,00
65568	Autres contributions	60 000,00	0,00		89 400,00	89 400,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 200,00	0,00		4 600,00	4 600,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		330 141,00	0,00	0,00	566 909,00	566 909,00
66	Charges financières	1 650,00	0,00		1 300,00	1 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 550,00	0,00		1 200,00	1 200,00
6618	Intérêts des autres dettes	100,00	0,00		100,00	100,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00		
Total des charges financières et spécifiques		1 650,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00
Total des dépenses réelles		331 791,00	0,00	0,00	568 209,00	568 209,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	403 954,59			148 251,65	148 251,6

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			127 519,14	127 519,1-
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			127 519,14	127 519,1-
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,0-
Total des dépenses d'ordre		403 954,59			275 770,79	275 770,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock (-).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Prop no
	TOTAL	330 205,00	I	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	300,00		0,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00		0,00
70878	Remb. frais par des tiers	300,00		0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	108 140,00		0,00
73211	Attribution de compensation	93 140,00		0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00		0,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	15 000,00		0,00
731	Fiscalité locale	188 622,00		0,00
73111	Impôts directs locaux	188 622,00		0,00
74	Dotations et participations (3)	19 133,00		0,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00		0,00
741121	DSR des communes	0,00		0,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00		0,00
744	FCTVA	0,00		0,00
7473	Participation départements	0,00		0,00
7478	Participation Autres organismes	15 000,00		0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00		0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	633,00		0,00
7488	Autres attributions et participations	500,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	14 000,00		0,00
752	Revenus des immeubles	14 000,00		0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		330 195,00		0,00
76	Produits financiers	10,00		0,00
7688	Autres	10,00		0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		
Total des recettes réelles		330 205,00		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Prop no
Total des recettes d'ordre		0,00	I	

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dite

Montant brut	
Compensation	
Montant net	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ($RF\ 042 = DI\ 040$) ($RF\ 043 = DF\ 043$).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**Etat global de la dette
MOMERES**

Date d'arrêté 31/12/2022 (Date non incluse)

Nombre d'emprunt(s) 2

Références	Prêteu r	Date de versement	Date de fin	Duré e	Ta ux (1)	Taux type	Périodicit é (2)	Capital initial	Capital restant dû	Amortisseme nts cumulés	Intérêts cumulés	Échéances cumulées
00002158153-1	CA	01/05/2021	01/05/20 36	180	0,8 7	Fixe	A	130 000,00	121 848,94	8 151,06	1 131,00	9 282,06
75211151-1	CE	10/04/2011	10/04/20 23	144	4,3 6	Fixe	A	30 000,00	3 127,37	26 872,63	9 027,96	35 900,59
		Total 164						160 000,00	124 976,31	35 023,69	10 158,96	45 182,65
		Total						160 000,00	124 976,31	35 023,69	10 158,96	45 182,65

Etat global de la dette

(1) Taux : taux permettant le calcul des intérêts incluant la marge le cas échéant

(2) Périodicité: A (Annuelle), S(Semestrielle), T(Trimestrielle), M(Mensuelle)

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

	Bases d'imposition effectives	Taux de référence	Taux plafonds	Bases d'imposition prévisionnelles	Produits référence (col. 4 x col. 2)	Taux votés	Produits attendus (col. 4 x col. 6)
	2022	2023	2023	2023	2023	2023	2023
Taxes							
Taxe foncière bâtie (TFB)	761 348	32,43	112,43	827 900	268 488	37143	268 688
Taxe foncière non bâties (TFNB)	6 307	49,74	149,41	6 700	3 333	49,74	3333
Taxe d'habitation (TH)	47 004	10,20	51,97	50 341	5 135	10,20	5135
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	(col. 4 x col. 2 x col. 3)	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)	
Taxe Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	>>>	>>>	
	>>>	>>>	>>>	>>>			

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)			
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	8	9	10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case	
Taxe foncière non bâties (TFNB)							
Taxe d'habitation (TH)		276 956	=				
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)						

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			653	0	-63 349	-72 379	- 135 075

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023	
+ - 135 075	=		

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS	2. BASES EXONÉRÉES	3. PRODUITS DES IFER
Taxe foncière bâtie :		
a. Personnes de condition modeste		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	320	
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	0	
d. Locaux industriels		
Taxe foncière non bâtie :		
a. Dotation pour perte de THLV	91	
b. Dotation pour Mayotte	242	
c. Par la loi (autres)		
d. Par la loi (terres agricoles)		
e. Par la loi	>>>	
Cotisation foncière des entreprises :		
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire		
b. Base minimum		
c. Locaux industriels		
d. Autres allocations		
4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION	50 341	5. RÉFORMES FISCALES
a. Hors résid. principales et log. vacants		
b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	
Taxe d'habitation :		
a. Fraction de TVA nationale (%)		
b. TVA prévisionnelle		
c. Coefficient correcteur	0,730513	

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds de 2023	Taux des EPCI de 2022	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	11	12	13	14	15
Taxe foncière non bâties (TFNB)	38,28	45,64	114,10	1,67000	112,43
Taxe d'habitation (TH)	50,44	61,78	154,45	5,04000	149,41
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	22,98	25,24	63,10	11,13000	51,97
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

Taux de CFE perçue en 2022 par la communauté d'agglomération. La communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

33,94

République française

Département des Hautes-Pyrénées

COMMUNE DE MOMERES

Séance du 05 avril 2023

Membres en exercice :

15

Date de la convocation: 23/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Marie TAPIE

Présents : 10

Présents : Jean-Marie TAPIE, Christophe ROMAN, Françoise

BERENGUEL, Pierre GIRARDEAU, Eugène CAZENAVE, Patrick
BONNET, Christelle MEDAILLON, Julien MONIN, Bernard

SARRABERE, Gilles SEMMARTIN

Pour: 11

Représentés: Rémi PELTIER par Eugène CAZENAVE

Contre: 0

Excusés: Marc SUBERBIE, Sylvain TRIGUEROS

Abstentions: 0

Absents: Baptiste MOULIE, Florent REYNAUD

Secrétaire de séance: Eugène CAZENAVE, Christelle MEDAILLON

Objet: VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023 - 2023_DE_006

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal doit voter chaque année les taux des taxes directes locales.

Le Conseil Municipal, après l'exposé du Maire et après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de voter pour 2023, les taux suivants :

- **Taxe foncière sur les Propriétés Bâties : 32.43 %**
- **Taxe foncière sur les Propriétés Non Bâties : 49.74 %**
- **Taxe d'habitation : 10.20 %**

Le produit attendu, résultant des taux votés pour l'année 2023 sera de : 204 577.00 €.

ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an
Pour extrait conforme,

Le Maire, **Jean-Marie TAPIE**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 07/04/2023
et publié ou notifié
le 07/04/2023



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2023

Présenté par M. TAPIE JEAN-MARIE, MAIRE (1),

A COMMUNE DE MOMERES, le 05/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A COMMUNE DE MOMERES, le 05/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3) du conseil municipal de Momeres

BERENGUEL Françoise	
BONNET Patrick	
CAZENAVE Eugène	
GIRARDEAU Pierre	
MEDAILLON Christelle	
MONIN Julien	
MOULIE Baptiste	Absent
PELTIER Rémi	 Absent
REYNAUD Florent	 Absent
ROMAN Christophe	
SARRABERE Bernard	
SEM MARTIN Gilles	
SUBERBIE Marc	Excuse'
TAPIE Jean-Marie	 Excuse'
TRIGUEROS Sylvain	

Certifié exécutoire par M. TAPIE JEAN-MARIE, MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2023, et de la publication le 06/04/2023

A COMMUNE DE MOMERES, le 05/04/2023

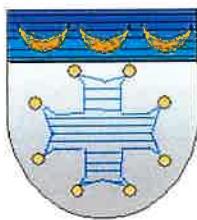
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
BF
 PREFECTURE DES HAUTES PYRENEES
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante ou conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 07/04/2023

065-216503136-20230407-2023_AR_02-BF

MAIRIE DE MOMÈRES



NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.^[1] Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le **5 Avril 2023** par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement
- de faire les investissements communaux nécessaires au maintien du patrimoine de la commune
- d'investir dans la création d'équipements nouveaux
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions chaque fois que possible.

Le budget communal se compose d'une section de fonctionnement et d'une d'investissement.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux loyers, aux coupes de bois, à diverses subventions de fonctionnement, aux loyers communaux.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent **564 499,14 euros**.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien des bâtiments communaux, des terrains communaux, de la voirie, des bois et forêts, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les frais scolaires et périscolaires, les salaires du personnel municipal, les subventions versées aux associations, les indemnités des élus, la contribution au service départemental d'incendie et de secours, les intérêts des emprunts à payer.....

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent **695728,14 euros**

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement, y compris le résultat reporté des années précédentes, et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses dépenses d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

L'autofinancement prévisionnel 2022 de la commune est de **148251,65 euros**

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes Chapitre 011	280 900,00 €	Excédent brut reporté Compte 002	279 480,65 €
Dépenses de personnel Chapitre 012	81 400,00 €	Recettes des services Chapitre 70	15 300,00 €
Autres dépenses de gestion courante Chapitre 65	141 260,00 €	Impôts et taxes Chapitre 73	341 717,00 €
Dépenses financières Chapitre 66	1 300,00 €	Dotations et participations Chapitre 74	65 943,00 €
Dépenses exceptionnelles Chapitre 67		Autres recettes de gestion courante Chapitre 75	14 010,00 €
Autres dépenses Chapitre 68		Recettes financières Chapitre 76	10,00 €
Dépenses imprévues Chapitre 022		Recettes exceptionnelles Chapitre 77	
		Autres recettes Chapitre 78	
Total dépenses réelles	504 860,00 €	Total recettes réelles	716 460,65 €
Fiscalité reversée Chapitre 014	63 349,00 €	Recettes en atténuation	

		Chapitre 013	
Charges (écritures d'ordre entre sections) Chapitre 042	127 519,14 €	Produits (écritures d'ordre entre sections Chapitre 042	127 519,14 €€
Virement à la section d'investissement Compte 023	148 251,65 €		
Total général	843 979,79 €	Total général	843 979,79 €€

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2023 votés par la commune sont :

- *concernant les ménages*
- Taxe foncière sur le bâti : **32,43 %**
- Taxe foncière sur le non bâti : **49,74%**
- Taxe d'habitation : **10,20 %**
 - *concernant les entreprises*
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : néant. La CFE est perçue par la CATLP et pas par la commune.

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à **204 577,00 €**

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la collectivité regroupe :

en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

en recettes : trois types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) ou le Fonds de compensation de la TVA, les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un bâtiment, à des travaux de voirie...), et l'emprunt.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté Compte 001	212 238,70 €	Virement de la section de fonctionnement Compte 021	148 251,65 €
		001 Excédent investissement 2021	212 238,70 €
Remboursement d'emprunts Chapitre 16	15 000,00 €	FCTVA Compte 10222 Taxe aménagement Compte 10226	16 894,00 € 3 000,00 €
Immobilisations incorporelles (chapitre 20)	€	Cessions d'immobilisations Chapitre 024	
Subventions d'équipement versées (chapitre 204)		Taxe aménagement Compte 10226	€
Immobilisations corporelles (chapitre 21)		Subventions Chapitre 13	15 807,00 €
Travaux en cours (chapitre 23)	168 952,65 €	Emprunt Chapitre 16	
Charges (écritures d'ordre entre sections) Chapitre 040	127 519,14 €	Produits (écritures d'ordre entre section) Chapitre 040	127 519,14 €
Total général	523 710,49 €	Total général	523 710,49 €

c) Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

- Ecole : changements des fenêtres, mise en place de store et rénovation du plafond
- Réfection des trottoirs
- changement ampoules éclairage public en LED

d) Les subventions d'investissements prévues au budget sont :

- de l'Etat :
- de la Région :
- du Département : FAR 8 250,00 €
- DETR 3 000,00 €

e) La dette

L'endettement de la commune s'élève au moment du vote du budget à **127 490,37 €**

Il est composé de 4 emprunts souscrits auprès de

- Caisse d'épargne dernière échéance le 10/04/2023
- Crédit agricole dernière échéance le 01/05/2036
- SDIS dernière échéance le 15/12/2026

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à MOMERES, le 5 Avril 2023

Le Maire,

TAPIE Jean-Marie



